

**ASSOCIATION DES LACS VAUDRAY-JOANNÈS INC.  
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE 2009  
TENUE LE 26 MAI 2009 A LA SALLE MUNICIPALE DE MCWATTERS**

**Étaient présents :**

Luc Bellehumeur  
Josée Bolduc  
Daniel Chouinard  
Louis Jourdain  
Claudio Lombardi  
Michel Plante  
Membres

**Était absent :**

Luc Lavoie

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l'Assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2008;
4. Mot du président;
5. Présentation des états financiers;
6. Plan directeur de l'eau – Ville de Rouyn-Noranda;
7. Vivre avec l'ours noir – Vivre avec les canards;
8. L'or bleu des lacs Joannès et Vaudray : notre richesse;
9. Journée de la renaturalisation 2009;

Pause

10. Travaux / Projet chemin;
11. Sondage 2008;
12. Projet minier Joanna;
13. Varia :
  - Nettoyage printanier
  - Avis de convocation par courriel
  - Relevé piézométrique
  - Signalisation des chemins et déboisement des courbes
  - Site Internet
14. Élections;
15. Prix de présence;
16. Levée de l'assemblée.

## **1. Ouverture de l'Assemblée**

Après vérification du quorum, M. Ken Brushey propose l'ouverture de l'Assemblée, secondé par M. Donald Théberge. M. Chouinard déclare l'Assemblée ouverte.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Chouinard fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande ensuite aux membres s'ils veulent apporter des sujets au point « varia ». Après discussion, il est convenu de laisser ce point ouvert. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. André St-Jean et appuyée par M. Maurice Huot. Adopté à l'unanimité.

## **3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2008**

M. Chouinard propose aux membres de prendre quelques minutes pour faire une lecture rapide de procès-verbal 2008. Il est suggéré par M. Jacques Landry, appuyé par M. Marcel Leroux, d'adopter le procès-verbal sans lecture. Adopté à l'unanimité.

## **4. Mot du président**

M. Chouinard remercie les membres de s'être déplacés en grand nombre. Il avise également que des postes de directeurs sont disponibles et invite les membres à poser leur candidature.

## **5. Présentation des états financiers 2008**

M. Bellehumeur lit le rapport des états financiers de l'année 2008-2009<sup>1</sup>. Il souligne cependant qu'un ménage sera nécessaire étant donné qu'une certaine somme appartient au Comité-Environnement. Il demande par la suite s'il y a des questions ou commentaires de la part des membres. Aucune interrogation n'est manifestée, à l'exception de M. Huot qui se demande combien de riverains ont cotisé l'année dernière. M. Bellehumeur répond que 118 riverains ont cotisé sur 206. L'adoption des états financiers est proposée par M. Bernard Gaudreau, secondée par M. Maxime Roy. Adopté à l'unanimité.

## **6. Plan directeur de l'eau – Ville de Rouyn-Noranda**

M<sup>me</sup> Geneviève Trudel de la Ville de Rouyn-Noranda, est invitée à nous présenter le projet initié par la Ville et intitulé le Plan directeur de l'eau, où il est question de la gestion d'un lac par bassin versant. Un projet-pilote par le Comité environnement du lac D'Alembert est déjà en cours au lac D'Alembert, où l'utilisation du territoire et les activités humaines qui influencent la qualité de l'eau seront étudiées (état des installations septiques, caractérisation de la bande riveraine, etc.) et, par la suite, un

---

<sup>1</sup> Voir sur le site de l'Association. <http://www.ifrance.joannesvaudray.com>

plan directeur sera rédigé qui permettra de faire le suivi de l'état du lac et qui proposera des modalités d'utilisation du lac et de ses rives, tout en prenant en considération les préoccupations des différents usagers. L'objectif à long terme de la Ville est d'étendre le modèle de concertation à d'autres lacs de villégiature de la Ville de Rouyn-Noranda.

Un comité est déjà formé par l'Association des lacs Vaudray-Joannès en ce sens. Plusieurs membres se questionnent sur ce point, entre autres si lors de la vérification des installations septiques, la non-conformité de celles-ci apportera des conséquences. Un plan correcteur sera mis en place, car la loi nous oblige à réagir de répondre M<sup>me</sup> Trudel. Une autre question est soulevée, à savoir s'il y aura une différence entre les résidants permanents ou saisonniers. M<sup>me</sup> Trudel mentionne qu'il faudra tenir compte de cette différence lors de l'étude. Un membre se questionne à savoir si les données recueillies dans les années 1970 concernant les fosses septiques sont disponibles. M. Chouinard répond qu'il est très complexe de retrouver ces données. M. Huot mentionne que les règles applicables pour les fosses septiques lors de la construction de la nouvelle section au lac Joannès étaient de les situer à 100 pieds du lac. M<sup>me</sup> Trudel souligne qu'il faudra quand même vérifier leur conformité. M<sup>me</sup> Trudel termine sa présentation en invitant les membres qui désirent s'impliquer dans le comité pour le Plan directeur de l'eau à le faire. Elle invite également les membres à assister à une formation sur le réaménagement des bandes riveraines qui sera tenue le 13 juin 2009, à 13h00 au Centre éducatif du lac Joannès.

## **7. Vivre avec l'ours noir – Vivre avec les canards**

Suite au signalement d'ours noirs sur des terrains, M. Louis Jourdain explique leur présence par des gelées tardives au printemps, ce qui a eu comme effet de retarder la pousse des feuilles de tremble, qui sont un aliment de choix pour les ours à cette période de l'année. Il suggère plusieurs solutions pour ne pas les attirer, entre autres, refermer les couvercles des conteneurs à déchets, ranger dans un endroit fermé les graines d'oiseaux, les poubelles et le BBQ. Si l'on projette d'aller marcher dans le bois, il conseille d'être prudent jusqu'à la sortie des feuilles de tremble et d'accrocher des clochettes à votre sac à dos, elles se vendent dans plusieurs magasins et le bruit aura pour effet de les faire fuir. Enfin, si malgré toutes ces précautions, vous avez encore la visite d'ours noirs, il suggère d'appeler au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Pour éviter la présence de canards sur leur terrain, dont les excréments peuvent entraîner la dermatite des baigneurs, M. Jourdain invite les riverains à éviter de les nourrir.

## **8. L'or bleu des lacs Joannès et Vaudray : notre richesse**

M. Chouinard nous fait part des résultats obtenus suite à l'engagement moral que tous les propriétaires riverains ont été invités à signer et qui engageait ceux-ci à poser des gestes environnementaux pour la protection de la qualité de l'eau des

lacs. Peu de gens ont signé l'engagement, plus précisément 11 sur 125 au lac Vaudray et 18 sur 81 au lac Joannès, pour un total de 29 sur 206.

M. Chouinard nous avise que la compilation de la vente d'arbustes aux riverains lors de la *Journée de la renaturalisation 2008* est maintenant disponible, il nous informe que 60 résidences sur 206 ont acheté des plans, soit 24 résidences sur 125 pour le lac Vaudray et 36 sur 81 pour le lac Joannès; M. Chouinard mentionne que ce résultat est dû au fait que les gens trouvaient les plans trop petits, il ajoute que cette problématique sera corrigée cette année.

## **9. Journée de la renaturalisation 2009**

La *Journée de la renaturalisation 2009* aura lieu le 13 juin, de 10h00 à 15h00 au Centre éducatif du lac Joannès. M. Chouinard nous avise que les prix ont augmenté comparativement à l'an dernier. Cette augmentation est due au fait que les arbres seront beaucoup plus grands, en effet, certains arbres auront 2,60 m de hauteur. Il invite également les gens à assister en grand nombre à la formation sur le réaménagement des bandes riveraines, cette formation est offerte gratuitement par la Ville de Rouyn-Noranda et se tiendra à 13h00, le jour même de la *Journée de la renaturalisation 2009*.

### **Pause**

## **10. Travaux / Projet chemin**

M. Jourdain nous fait part des derniers développements concernant la réfection du chemin. Les derniers travaux effectués à ce jour sont la mise en forme de la dernière partie du chemin Joannès-Vaudray. M. Jourdain a également contacté la Ville qui a analysé les coûts pour effectuer un traitement de surface et l'ajout de gravier 0¾ sur la dernière portion du chemin Joannès-Vaudray, soit les 7 km restants et selon les informations obtenues, il en coûterait 760 000 \$ pour effectuer les travaux. M. Jourdain a tenté d'avoir une personne de la Ville pour venir discuter de ce projet lors de la réunion, sans succès. Il attend d'ailleurs un retour d'appel afin d'obtenir plus d'informations. M. Brushey s'informe si une rencontre avec la Ville est prévue pour discuter des travaux à faire. Une demande officielle écrite sera envoyée par l'Association, de répondre M. Jourdain. Une dame se questionne à savoir si la Ville terminera le travail de creusage des fossés dans le chemin des Sapins, M. Bellehumeur mentionne que la Ville fonctionne par priorité. Il lui est suggéré de faire une plainte car cette façon de faire fait avancer les choses plus rapidement.

## **11. Sondage 2008**

M. Chouinard nous fait part des résultats du sondage 2008, où les gens étaient invités à répondre à 3 questions, à savoir s'ils possédaient une lumière de type sentinelle au mercure, s'ils étaient intéressés, advenant l'octroi d'une subvention, à changer leur sentinelle au mercure par un autre type d'éclairage plus économique et moins polluant, et si les gens étaient intéressés à mandater

l'Association à entreprendre des pourparlers avec la Ville afin de faire adopter un règlement spécifique à nos lacs pour le reboisement obligatoire des rives. Pour les deux premières questions, le résultat global nous informe que quatorze propriétaires de sentinelles au mercure sur quinze seraient intéressés à les changer, une seule serait contre. Parmi les trente-sept propriétaires qui n'en possèdent aucune, six seraient prêts à installer des lumières moins polluantes et trente et un propriétaires n'en installeraient aucune. Pour la dernière question, quarante et une personnes sont favorables aux pourparlers avec la Ville, huit sont en désaccord et quatre personnes n'ont pas répondu.

Les résultats compilés lors du vote officiel qui s'est tenu durant la réunion, sont à l'effet que 33 personnes sont en faveur de mandater l'Association et 4 personnes sont en défaveur. L'Association ira donc de l'avant et entreprendra des pourparlers avec la Ville pour l'adoption d'une réglementation spécifique à nos lacs. Il est également question de mettre éventuellement ce point dans le Plan directeur de l'eau.

Dans la section Commentaires qui se trouvait en bas du questionnaire, deux principaux sujets ont été notés, soit d'avoir recours à l'incitation plutôt qu'à des restrictions en ce qui a trait au reboisement obligatoire des rives et l'autre sujet concernait la préoccupation de certains à l'égard des installations septiques non conformes et à la pollution lumineuse.

Dans un autre ordre d'idée, M. Chouinard nous informe qu'une demande d'accès à l'information a été initiée par l'Association auprès de la Ville et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de savoir le nombre de plaintes que ces organismes ont reçues depuis 2005 pour des travaux illégaux en bordure des lacs Joannès et Vaudray, la réponse obtenue par la Ville fait mention de 6 plaintes et le MDDEP quant à lui fait mention de 3 plaintes.

## **12. Projet minier Joanna**

L'Association a certaines inquiétudes concernant ce projet et M. Chouinard nous fait part qu'une rencontre est prévue le 11 juin prochain avec les dirigeants de la mine Aurizon pour en discuter. Il est décidé de mettre le compte-rendu de cette rencontre sur le site Internet de l'Association. Le projet Joanna compterait plus d'un million d'onces d'or et la production débiterait en 2012. Un membre se questionne à savoir dans quel bassin versant est situé le projet. Selon M. Michel Plante, le projet est situé dans le bassin versant de la rivière des Outaouais. M. Chouinard nous informe qu'un comité a été formé pour évaluer les impacts de ce projet, soit le Comité de la route 117 et que celui-ci continuera à s'en occuper. En attendant l'Association va suivre de près l'évolution de ce projet

### **13. Varia**

#### **➤ Nettoyage printanier**

M. Jourdain nous informe que la journée de nettoyage prévue le 16 mai a été remise le 17 mai en raison de la pluie et qu'il était seul pour effectuer les travaux, aucune personne ne s'étant présenté. Concernant les conteneurs à déchets, il suggère aux gens de déposer les sacs de poubelle plus loin dans les conteneurs car ceux-ci deviennent rapidement débordés si on dépose les sacs directement au bord.

#### **➤ Avis de convocation par courriel**

Dans le dernier avis de convocation envoyé, les personnes étaient invitées à compléter une section si elles étaient intéressées à recevoir les avis de convocation par courriel. Onze personnes ont répondu favorablement, celles-ci recevront dorénavant les avis de convocation de l'Association par courriel.

#### **➤ Relevé piézométrique**

M. Chouinard nous informe qu'un piézomètre a été installé en bordure du chemin Joannès-Vaudray par le MDDEP dans le but d'évaluer les ressources d'eau souterraine.

#### **➤ Signalisation des chemins et déboisement des courbes**

Suite à l'incendie d'une résidence située au lac Vaudray cet hiver, au cours duquel les pompiers ont eu de la difficulté à localiser la résidence, M. Chouinard nous informe que le projet de signalisation des chemins a recouvert tout son intérêt. Concernant le déboisement des courbes, M. Chouinard nous informe qu'un tableau a été envoyé à la Ville de Rouyn-Noranda où sont montrés les endroits jugés problématiques, environ 7 à 8 courbes sont jugées non sécuritaires. Nous devrions recevoir des nouvelles à ce sujet dans 4 à 6 semaines.

#### **➤ Site Internet**

M. Chouinard nous invite à faire preuve de vigilance lorsque nous visitons le site Internet de l'Association au <http://joannesvaudray.ifrance.com> car le serveur ifrance a souvent des virus. L'Association est présentement à faire des démarches pour que le site de l'Association soit hébergé par la Ville de Rouyn-Noranda. M. Bellehumeur suggère d'envoyer une lettre à la Ville afin d'accélérer le processus. L'Association y verra.

### **14. Élections**

M. Daniel Chouinard propose M. Jeannot Gélinas comme président des élections, secondé par M<sup>me</sup> Josée Bolduc. M. Gélinas propose M<sup>me</sup> Bolduc comme secrétaire des élections, secondé par M. Chouinard. Adopté à

l'unanimité. M<sup>me</sup> Carmen Murphy propose M<sup>me</sup> Karine Latour comme directrice, appuyé par M. Bernard Gaudreau. M. André St-Jean propose Luc Lavoie (absent) comme directeur, appuyé par M. Jacques Landry. Il est proposé par M. Gilles Cloutier, appuyé par M. Marcel Leroux, d'adopter en bloc les membres du conseil exécutif. Adopté à l'unanimité.

Le nouveau conseil exécutif est composé de :

Daniel Chouinard,	président
Claudio Lombardi,	vice-président
Luc Bellehumeur,	directeur, trésorier
Luc Lavoie,	directeur
Louis Jourdain,	directeur
Karine Latour,	directrice
Michel Plante,	directeur
Josée Bolduc,	secrétaire

## **15. Prix de présence**

### ➤ **Prix de présence**

Pour l'occasion, les membres présents à l'assemblée annuelle pouvaient gagner un prix de présence. Voici, la distribution des prix de présence:

Pierre Matte :	Livre sur les plantes de la forêt boréale
Clémence Leroux :	Ensemble de 6 lampes de jardin
Céline Huot :	Courroies d'attache
Doris Bureau :	Livre intitulé habiter en milieu naturel
Michelle Dionne:	Bâche
Jeannot Gélinas:	Lumière frontale
Jacques Rocheleau	Réservoir à essence
Carmen Murphy :	Rame
Pierre Lavigne :	Lunette de pêche

## **16. Levée de l'Assemblée**

Levée de l'Assemblée à 22h00

---

Daniel Chouinard  
Président

---

Josée Bolduc  
Secrétaire